

Procès-verbal
Assemblée générale du 7 juin 2024

Madame Sophie Progin, Présidente de l'association, accueille les membres des administrations communales de la Glâne.

Elle salue plus particulièrement Monsieur le Préfet Valentin Bard, Monsieur le Lieutenant de Préfet Maxime Henchoz et Monsieur le Syndic Jean-Claude Cornu qui nous font l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui pour nos délibérations.

Madame Progin, Présidente, donne la parole à Monsieur le Syndic Jean-Claude Cornu qui doit se rendre ensuite à une autre séance.

Monsieur le Syndic souhaite la bienvenue à chacune et chacun à notre journée de partage et de convivialité.

Il soulève l'importance de notre association et relève le fait que Madame Progin a mentionné que les membres de l'AFAAC sont des caméléons mais il estime que nous sommes des chats. En effet, les Secrétaires et Administrateurs des finances sont toujours présents auprès des élu(e)s et sont rassurants. La perception de Monsieur Cornu a largement changée depuis qu'il se trouve à l'intérieur d'une administration communale. Comme il l'a déjà évoqué à maintes reprises, il estime que les employés administratifs sont des éléments essentiels au bon fonctionnement des communes, le point de convergence entre les habitants d'une part, et les autorités communales et cantonales d'autres part. Les qualités requises sont la polyvalence, le dynamisme, la souplesse et la stabilité.

Monsieur Cornu passe en revue les divers domaines qui sont traités par le personnel administratif, soit l'administration générale avec les différents aspects relatifs aux rapports avec les différentes autorités (Conseil général ou Assemblée communale, les diverses commissions, le Conseil communal, la Préfecture, les divers services de l'Etat, les divers services à l'Habitant, le scolaire, le parascolaire, la santé, les affaires sociales, la maintenance, la conciergerie, les bâtiments, le domaine public, la mobilité, l'énergie, l'eau, l'épuration, la santé, la sécurité au travail, les constructions, la police des constructions, l'aménagement du territoire, les travaux de génie civile, les routes, l'édilité, la voirie, les déchets, la police, etc, etc... Certaines communes peuvent se permettre d'avoir des personnes spécialisées mais beaucoup d'entre elles doivent encore travailler avec des généralistes, dont font partie les membres de l'AFAAC. A ajouter à cette liste des tâches, l'IT qui prend de plus en plus de place ainsi que toute la sécurité liée à l'IT car les communes travaillent avec des données confidentielles et importantes. Monsieur Cornu constate également une accélération dans l'ensemble des domaines légaux et réglementaires ainsi que les directives. Pour revenir à l'IT, il parle de DIGIROM (digitalisation Romont) qui est également très importante pour l'ensemble des collaborateurs administratifs.

Concernant l'administration communale, Monsieur Cornu évoque le problème des données confidentielles, la problématique des votations, élections communales et cantonales qui font l'objet de programmes particuliers. DIGIFR qui n'avance pas aussi vite qu'il aimerait mais qui avance gentiment.

Concernant les finances, les outils sont nombreux, comme ceux pour les impôts, la facturation, l'e-paiement, le contrôle interne. Du côté technique, le fameux outil FRIAC utilisé tous les jours, voir toutes les semaines avec les difficultés que ce système implique, Aquafri, etc...

Pour continuer, Monsieur Cornu parle de l'Intelligence artificielle qui fait peur d'un côté mais qui le réjouit d'un autre côté. Il estime toutefois que l'IA ne va pas changer la vie des administrations communales ces prochaines années. Cette aide n'est pas si facile à utiliser, elle doit être bien canalisée. D'autre part, Monsieur Cornu pense que l'IA se retrouvera plutôt au niveau de ceux qui nous fournissent des programmes, sauf pour son discours qu'il a préparé avec chat GTP 😊

En conclusion, Monsieur Cornu répète que les membres de l'AFAAC sont absolument indispensables dans les communes et associations de communes. Cela signifie également que la formation continue devrait nous être offerte au niveau communal mais qu'il est essentiel que l'AFAAC Glâne et l'AFAAC prennent en main ce thème.

Le réseautage est essentiel dans un travail tel que celui de Secrétaire communal(e) et Administrateur des finances. Il n'est absolument pas possible que ces tâches soient réalisées seul dans un bureau, sans pouvoir échanger avec des collègues car la tâche est devenue de plus en plus lourde, d'où l'importance d'une telle association.

Pour terminer, Monsieur Cornu aimerait citer quelques mots sur Romont. Cette dernière vit une évolution démographique constante qui l'a amenée à 6'000 habitants. En comparaison à d'autres communes, ce chiffre n'est pas extraordinaire mais Romont n'a vécu aucune fusion de Communes. En réalité, il s'agit d'une augmentation de 1'000 habitants depuis 2012, avec une accélération actuelle grâce à la construction des nouveaux quartiers comme les Echervettes. Monsieur Cornu relève également le fait qu'il y a entre 40 et 45% d'étrangers qui vivent sur le territoire de la Commune. Il s'agit certainement d'un des taux les plus élevés du canton. Il estime que pour l'instant, il ne s'agit pas d'un problème. L'intégration se passe assez bien, il n'y a pas de ghettos ou de problématique autre. Une intégration se fait dès le départ avec l'accueil des enfants, les écoles, les sociétés sportives et culturelles.

De plus, le ville de Romont joue un rôle essentiel au centre de la région de la Glâne. C'est un pôle qui n'est pas toujours reconnu par les autres communes alors que les défis sont communs. Des très gros projets et objectifs sont prévus aujourd'hui est dans le futur, comme l'école en Bouley qui sera terminée avant la fin de l'année, l'esplanade d'Arrufens sur laquelle se déplacent plusieurs fois par jour, mille élèves qui prennent entre autres des bus. Il y a beaucoup de travaux sur les routes autour de Romont, comme à Villaz-St-Pierre, la Rte de Mézière, Arrufens, la Rte de l'Industrie. D'autres projets sont en cours, comme le concept de stationnement payant en centre-ville, le 30km/h, le PAL avec sa densification, l'espace de la gare, la vieille ville (étude d'amélioration de l'attractivité), l'Accueil extra-scolaire avec une future capacité de 180 enfants alors qu'actuellement cette dernière se chiffre à 35. Un des grands projets de la ville de Romont se situe également au niveau de la digitalisation. En termes d'EPP, l'administration et l'édilité comptent 30 postes pour 70 employés. Les grosses décisions et les gros coûts sont décidés au sein des Associations intercommunales.

Monsieur Cornu aimerait encore dire quelques mots concernant la gouvernance des Associations de communes. En effet, dans les budgets communaux glânois, les associations de communes pèsent à hauteur de 50%. Ces charges liées provoquent une frustration auprès des citoyens qui pensent n'avoir

que très peu d'importance dans leur assemblée législative respective. Il estime donc que les Communes doivent avoir le courage de revoir ce système et de mettre en place les synergies et de revoir la gouvernance. Romont est une pièce centrale de cette problématique car le coût des associations de commune s'élève à 30%.

Monsieur Cornu propose à Monsieur le Préfet que des réunions soient organisées entre l'AGR et l'AFAAC afin que nos préoccupations puissent être remontées à qui de droit.

Suite de quoi, il remercie chacun et chacun de son excellent travail et nous souhaite une excellente journée.

Madame la Présidente, Sophie Progin remercie chaleureusement Monsieur le Syndic et le salue.

Suite de quoi, elle ouvre l'Assemblée générale à proprement dit.

Conformément à nos statuts, les membres ont été convoqués par courriel et sur notre site internet le 1^{er} mai 2024.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 27 juin 2023
2. Comptes 2023
 - 2.1. Rapport des vérificateurs des comptes
 - 2.2. Approbation
3. Rapport de la Présidente
4. Divers

Aucune remarque n'étant formulée concernant la convocation ainsi que l'ordre du jour, Madame Progin, Présidente de l'Association fribourgeoise des agents (es) d'administration communale Glâne (AFAAC Glâne) déclare l'Assemblée apte à délibérer.

Madame Progin demande à Madame Sophie Gavillet de bien vouloir fonctionner en tant que scrutatrice pour notre assemblée.

Madame Metraux compte 26 membres présents, à savoir :

- Bard Yves ;
- Bourqui Carmen ;
- Casalderrey Laura ;
- Charrière Karine ;
- Conus Marie-Claude ;
- Deillon Séverine ;
- Fardel Christine ;
- Gavillet Sophie ;
- Guillet Josette ;
- Jan Stéphanie
- Magnin Nadia ;
- Morel Nathalie ;
- Moret Véronique ;
- Muller Gaëtan ;
- Nissille Monique ;
- Oberson David ;

- Pichonnat Corinne ;
- Progin Sophie ;
- Remy Nadia ;
- Richoz Simon ;
- Rime Christiane ;
- Rohrbasser Magali ;
- Rouiller Lisa ;
- Schmid Mélanie ;
- Seydoux Isabelle ;
- Seydoux Marie-Claude.

1. Approbation du PV de l'Assemblée du 6 octobre 2022 à Montet

Ce procès-verbal est disponible sur notre site internet et Madame Progin espère que chacune et chacun a pu en prendre connaissance. Aucune demande de modification n'étant soulevée, par main levée, ce PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure, Madame Stéphanie Jan pour la parfaite rédaction.

2. Comptes 2023

Madame Progin donne la parole à notre administratrice des finances Madame Séverine Deillon, afin qu'elle commente les comptes 2023 :

| CHARGES | | PRODUITS | |
|---|---------------------|---|---------------------|
| Cotisations cantonales 2023 | Fr. 950.00 | Assemblée annuelle de l'AFAAC, Glâne; Apéro offert par la commune de Torny | Fr. 113.00 |
| Cadeau 20 ans | Fr. 89.80 | Café/Thé offert par la Gruyère | Fr. 70.30 |
| Discussion formation avec la Veyeyse Repas+boissons, Le Cercle à Châtel-St-Denis | Fr. 374.00 | Repas+boissons, La Croix Blanche | Fr. 1 034.30 |
| Indemnités réviseur 2023 | Fr. 20.00 | Assemblée annuelle de l'AFAAC, cantonale Participation 30 membres, Glâne | Fr. 600.00 |
| Assemblée annuelle, Glâne Repas+boissons, La Croix Blanche | Fr. 2 068.60 | Cotisations 2023 - 61 membres | Fr. 4 880.00 |
| Visite Préfet - Apéro de fin de mandat | Fr. 72.40 | Intérêts créanciers | Fr. 76.75 |
| Indemnités comité 2022/2023 | Fr. 990.00 | | |
| Assemblée annuelle de l'AFAAC, cantonale Participation de la Glâne | Fr. 1 200.00 | | |
| Site internet - Participation Glâne | Fr. 200.00 | | |
| Subtotal | Fr. 5 964.80 | Subtotal | Fr. 6 774.35 |
| Bénéfice | Fr. 809.55 | | |
| TOTAUX | Fr. 6 774.35 | | Fr. 6 774.35 |

Bilan au 31.12.23

| ACTIF | | PASSIF | |
|----------------------|----------------------|------------------------|----------------------|
| Banque au 31.12.2023 | Fr. 15 259.45 | Capital au 31.12.2022 | Fr. 14 449.90 |
| | | Bénéfice de l'exercice | Fr. 809.55 |
| TOTAUX | Fr. 15 259.45 | | Fr. 15 259.45 |

Pertes et Profits

| CHARGES | | PRODUITS | |
|---|---------------------|--|---------------------|
| Cotisations cantonales 2023 | Fr. 950.00 | Assemblée annuelle de l'AFAAC, Glâne; Apéro offert par la commune de Tornay | Fr. 113.00 |
| Cadeau 20 ans | Fr. 89.80 | Café/Thé offert par la Gruyère | Fr. 70.30 |
| Discussion formation avec la Veyeyse Repas+boissons, Le Cercle à Châtel-St-Denis | Fr. 374.00 | Repas+boissons, La Croix Blanche | Fr. 1 034.30 |
| Indemnités réviseur 2023 | Fr. 20.00 | Assemblée annuelle de l'AFAAC, cantonale Participation 30 membres, Glâne | Fr. 600.00 |
| Assemblée annuelle, Glâne Repas+boissons, La Croix Blanche | Fr. 2 068.60 | | |
| Visite Préfet - Apéro de fin de mandat | Fr. 72.40 | Cotisations 2023 - 61 membres | Fr. 4 880.00 |
| Indemnités comité 2022/2023 | Fr. 990.00 | Intérêts créanciers | Fr. 76.75 |
| Assemblée annuelle de l'AFAAC, cantonale Participation de la Glâne | Fr. 1 200.00 | | |
| Site internet - Participation Glâne | Fr. 200.00 | | |
| Subtotal | Fr. 5 964.80 | Subtotal | Fr. 6 774.35 |
| Bénéfice | Fr. 809.55 | | |
| TOTAUX | Fr. 6 774.35 | | Fr. 6 774.35 |

Aucune question.

2.1 Rapport des vérificateurs des comptes et approbation

En l'absence de Mme Desarzens-Besson Myriam réviseur permanente et Monsieur Frédéric Rossier de la Commune de Romont (réviseur commune hôte), les comptes 2023 ont été révisés par Madame Véronique Nissille, accompagnée de Madame Nathalie Morel.

Madame la Présidente donne la parole à Madame Véronique Nissille pour la lecture du rapport de vérification des comptes.

Suite de quoi, Madame Progin remercie nos deux vérificatrices pour leur engagement.

La parole n'étant pas demandée, Madame Progin soumet les comptes 2023 au vote. Au vote à main levée, c'est à l'unanimité que les comptes 2023 sont approuvés. Madame Progin remercie Madame Séverine Deillon pour son travail et la parfaite tenue des comptes de notre association.



association fribourgeoise des agent-e-s
d'administration communale - Glâne

3. Rapport de la Présidente :

Madame Progin adresse tout d'abord une cordiale bienvenue aux nouveaux membres de notre association. Elle les nomme et leur demande de bien vouloir se lever afin que nous puissions faire leur connaissance. Il s'agit de :

| | |
|---------------|-------------------|
| AGR | Casalderrey Laura |
| AGR | Schmid Mélanie |
| AGR | Richoz Simon |
| Le Châtelard | Seydoux Isabelle |
| Mézières | Rossier Nicole |
| Mézières | Oberson Magalie |
| Romont | Rossier Lisa |
| Villaz | Ballmer Maèva |
| Villaz | Oberson David |
| Villorsonnens | Maillard Aurore |

Ils sont accueillis par applaudissement.

Avant de passer au point suivant, la Présidente explique aux nouveaux membres que toutes les personnes de notre association ont décidé, il y a quelques années, que le tutoiement était de rigueur entre collègues. Elle espère que cette tradition va se perpétuer.

Madame Progin adresse également un grand merci à tous nos collègues démissionnaires depuis juin 2023 qu'elle ne va pas nommer.

Activité du comité :

Depuis le 22 juin 2023, le comité s'est réuni à 3 reprises, soit :

- Le 4 octobre 2023
- Le 21 février 2024
- Le 25 avril 2024.

Votre comité a organisé en collaboration avec l'AFAAC Veveyse, l'atelier sur la protection des données avec comme intervenante, Madame Martine Stoffel. Cet atelier a eu un énorme succès par sa participation et l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection des données. La protection des données dans nos administrations est très importante et requiert que son personnel soit formé sur les informations qu'il peut ou non transmettre.

En novembre 2023 l'AFAAC Glâne a eu l'honneur de préparer et d'accueillir l'Assemblée cantonale de l'AFAAC. Nous avons été ravis de constater une participation significative, avec un total de 92 personnes représentant diverses communes de notre canton. Cette forte affluence témoigne de l'intérêt et de l'engagement de nos membres pour les activités et les discussions de notre association.

Votre comité a travaillé sur l'organisation de cette journée, en conciliant assemblée et activités récréatives. L'objectif est de permettre à tous nos membres de mieux se connaître et de poursuivre nos échanges dans un cadre convivial et professionnel. En outre, le comité a pris en charge l'organisation de l'atelier qui se tiendra en septembre prochain, afin de continuer à développer nos compétences et notre cohésion.

En examinant les récents changements survenus dans nos communes, plusieurs points méritent d'être soulignés :

- **Contrôle de l'habitant** : Un changement important a été la mise à disposition des cartes journalières CFF, facilitant ainsi l'accès aux transports publics pour nos citoyens. Le lancement du guichet virtuel via DiGIFR marque une avancée significative dans la digitalisation de nos services. La mise en place de l'application i-glâne dédiée à la diffusion d'informations communales ou régionales, permettant aux autorités de communiquer efficacement avec leur population. Grâce à ses fonctionnalités intuitives, elle facilite l'accès aux annonces locales, événements, et services publics.
- **Service technique** : une mise à jour du logiciel FRIAC a été effectuée, améliorant l'efficacité et la fiabilité des opérations techniques.
- **Service des finances** : La maîtrise du plan comptable MCH2 progresse, bien que nous rencontrions encore quelques défis en raison de sa jeunesse.

Ces améliorations témoignent de notre engagement à moderniser nos services et à répondre aux besoins de notre population avec des solutions innovantes et efficaces.

Comme membre du comité cantonal de l'AFAAC, Madame Sophie Progin nous rappelle que comité de l'AFAAC travaille toujours en étroite collaboration avec l'ACF. A la suite de leur dernière séance CAPECO du 22 mai 2024, les dossiers suivants sont en cours :

1. **Projet DIGI-FR**

La phase d'implémentation de DIGI-FR dans les communes est presque terminée avec quatre prestations concernant le contrôle des habitants. Plusieurs développements sont en cours, incluant la gestion des autorisations et la collecte des besoins pour la réservation des salles.

2. **Révision de la loi sur les communes (LCo)**

La révision de la loi sur les communes progresse. Les prochaines étapes incluent une préconsultation restreinte durant l'été et une consultation publique de novembre 2024 à avril 2025.

3. **Projets en cours**

Protection des données : Recommandation de l'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation ATPrDM de reporter la mise en œuvre du registre des activités de traitement à début 2025. Les documents de soutien sont en cours d'élaboration et seront soumis au GT « terrain » en juin.

Archivage: Le plan d'archivage existant est en révision. Deux modèles seront proposés aux communes.

Rétribution des élus et du personnel communal : Les rapports issus des sondages seront publiés prochainement.

4. **Formations**

Intelligence artificielle : Conférence et webinaire réussis avec une forte participation.

Développement durable : Atelier sur la durabilité organisé en mars 2024 et rappel de la plateforme communes-durables.ch .

Module de formation "Police-communes" : Premier atelier le 24 mai 2024 sur le thème "Sur le chemin de l'école".

Séminaire sur la mobilité : Prévu pour le 23 septembre 2024 à Fribourg.

Autres formations : Séance sur les poursuites, webinaire sur la cybersécurité en projet, aménagement du territoire et constructions.

5. Divers

Discussions en cours pour une plate-forme d'échanges et de soutien
Annuaire du personnel communal: Projet en cours d'étude

Assemblée générale AFAAC

Pour 2024, la rencontre aura lieu dans le district de la Sarine, le jeudi 21 novembre 2024 à 19h00. Le comité de l'AFAAC Glâne compte sur votre présence à cette soirée qui sera enrichissante et conviviale. Venez en force, comme l'année dernière à Ursy. Nous devons montrer notre solidarité à nos métiers. Lorsque nous avons besoin d'aide, il est toujours facile d'appeler un de nos collègues, alors continuons à tisser ces liens. Travailler ensemble pour une cause commune, c'est se faciliter la vie. Notre comité vous informera en temps opportun du montant qui sera pris en charge par notre association.

Madame Sophie Progin nous rappelle de consulter régulièrement notre site internet pour les dernières informations.

1. Onglets des associations de district :

- Chaque association de district a son propre onglet.
- Retrouvez-y les calendriers, comptes rendus et annonces spécifiques.

2. Communication centralisée :

- Toutes les communications officielles passeront par ces onglets

Formations

Comme chaque année, Madame Sophie Progin rappelle que chaque membre de l'AFAAC Glâne a, à sa disposition FR2C pour nos formations concernant nos domaines d'activité.

Dates à retenir :

- **12 septembre 2024** : Atelier sur la Cybersécurité à la salle communale à la Joux ;
- **21 novembre 2024** : Assemblée AFAAC à 19H00 en Sarine.

Pour conclure, Madame Progin adresse enfin un merci tout particulier à ses collègues du comité pour leur engagement au sein de notre association et pour l'entente qui règne lors de nos rencontres. Elle tient particulièrement à relever leur participation et leur implication exemplaire. Elle remercie chacun de son attention.

Je tenais à vous exprimer ma plus sincère gratitude pour tout ce que vous faites. Notre équipe, c'est un peu comme une mosaïque où chaque membre apporte sa propre couleur, mais quand on les assemble, cela crée quelque chose de vraiment magnifique.

À chaque réunion, nous sommes comme une petite troupe de super-héros communaux, chacun avec ses propres pouvoirs : l'efficacité d'un archiviste, la diplomatie d'un médiateur et la créativité d'un artiste de rue.

C'est grâce à votre dévouement et à votre énergie que notre association brille comme un phare dans le paysage communal. Ensemble, nous sommes plus qu'une simple équipe, nous sommes une véritable famille, prêts à relever tous les défis, du plus petit détail administratif au plus grand événement.

Votre engagement et votre passion font de chaque projet une aventure joyeuse et inspirante. Merci d'être les architectes du comité de l'AFAAC Glâne que nous formons, où le respect, la collaboration et parfois même un brin de folie sont les pierres angulaires de notre succès.

Ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses et Madame Sophie Progin, Présidente, est profondément reconnaissant de faire partie de cette équipe extraordinaire.

4. Divers

- Monsieur Yves Bard, Secrétaire communal à Romont nous informe que la Commune de Romont a décidé de cesser la vente des cartes CFF aux personnes non domiciliées dans leur commune car la grande partie des acheteurs ne sont pas habitants de la commune. Madame Nadia Magnin exprime le fait que la Commune d'Ursy a pris la même décision.
- Monsieur Yves Bard demande si des communes ont déjà démarré le concept de protection des données. Madame Christiane Rime répond que la Commune de Villaz travaille avec une entreprise de sous-traitance. Madame Marie-Claude Conus d'Ursy nous informe qu'elle attend les informations de l'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation ATPrDM, comme mentionné lors de la conférence de l'ACF. Madame Sophie Progin pense que le mieux serait de développer des synergies.
- Madame Nadia Rémy demande si des Administrations communales travaillent avec des machines à compter les billets, soit les bulletins de votes/élections. Madame Marie-Claude Conus demande à Monsieur Valentin Bard, Préfet si juridiquement cette machine est autorisée. Il est proposé qu'une offre globale soit demandée afin de diminuer les coûts d'achat par machine et de bénéficier de prix relatifs à une commande de quantité.
- Madame Nadia Magnin soulève le fait qu'un nouveau module de formation est disponible pour la spécialisation du Contrôle des Habitants.

La parole n'étant plus demandée, Madame Sophie Progin, Présidente, donne la parole à Monsieur Valentin Bard, Préfet de la Glâne, pour son discours.

Une fois n'est pas coutume, je vais débiter mon intervention par une petite histoire :

Un jour, un fleuriste se rend chez le coiffeur pour se faire couper les cheveux. Après sa coupe, le fleuriste demande au coiffeur combien il lui doit.

Le coiffeur répond alors : « C'est gratuit, je fais du bénévolat cette semaine ».

C'est ainsi que le lendemain, en ouvrant son salon de coiffure, le coiffeur trouve à sa porte une carte de remerciements du fleuriste, avec une douzaine de roses.

Un peu plus tard, c'est le boulanger qui se présente chez le coiffeur. Au moment de payer, le coiffeur lui dit : « C'est gratuit, je fais du bénévolat cette semaine ».

C'est ainsi que le lendemain, en ouvrant son salon, le coiffeur trouve une grande tresse et des croissants.

Un peu plus tard, c'est le Préfet qui se présente chez le coiffeur. Lorsque le Préfet veut payer, le coiffeur lui répond : « C'est gratuit, je fais du bénévolat cette semaine ». Très heureux de cette aubaine, le Préfet quitte le salon avec le sourire.

Le lendemain, quand le coiffeur arrive pour ouvrir son salon, son cadeau est le suivant : Il y a le lieutenant de préfet qui attend pour se faire couper les cheveux gratuitement.

Je me suis permis de raconter cette histoire pour 2 raisons :

La première c'est pour relever la présence de Maxime Henchoz, Lieutenant de Préfet, avec lequel vous avez déjà eu ou vous aurez assurément des contacts.

A l'instar de l'histoire que je viens de vous raconter, le Préfet et le lieutenant de Préfet sont sur la même longueur d'ondes et c'est pour nous important de continuer à fonctionner en qualité de partenaires avec les communes, en particulier avec l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs des communes.

La deuxième raison de vous raconter cette histoire c'est de tordre le coup à sa morale. J'ai en effet constaté qu'aujourd'hui, vous allez partager un repas puis allez vous déplacer à Fribourg.

La Préfecture participera ainsi modestement à votre journée par le biais d'un don de 100.-. Nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne journée.

Mesdames et Messieurs les collaboratrices et collaborateurs des communes, je me permets encore d'aborder quelques thématiques d'actualité qui touchent à la vie communale.

Révision de la loi sur les communes

La première thématique concerne la révision de la loi sur les communes.

Cette révision est en cours, vous le savez. Il devrait y avoir une première version rédigée d'ici quelques semaines, version qui sera transmise à quelques partenaires privilégiés. La consultation publique devrait intervenir d'ici la fin de l'année.

Je ne vous cache pas que cette révision n'amène pas de grands changements, de grands chambardements sur les principes et le fonctionnement des communes.

Révision de la LATeC

Autre thématique en discussion tout prochainement auprès du Grand Conseil : la révision partielle de la LATeC.

Les députés devront décider de la compétence d'approuver les PAL et les PAD. Ce qui a été retenu jusqu'à présent, c'est que ce sont les législatifs qui devraient approuver les PAL et les PAD.

La Conférence des préfets a pris position défavorablement à l'égard de cette proposition. Cela n'est pas impossible, il y a presque tous les cantons qui fonctionnent de la sorte. Mais le délai d'approbation des plans est déjà long et contraignant. Et cela rajoutera une étape supplémentaire, et pas des moindres.

En outre, la commission d'aménagement communale se verrait avoir des compétences supplémentaires car c'est elle qui devrait donner l'effet anticipé des plans pour un projet de construction. On a donc une entrée du législatif dans le processus de permis de construire et là aussi, la procédure s'en trouvera rallongée.

Le Grand Conseil traitera de cette thématique en juin ou en septembre à priori. Nous verrons donc ce qu'il sera décidé.

Associations de communes – gouvernance régionale

Dernière thématique : les associations de communes glânoises et la gouvernance régionale.



association fribourgeoise des agent-e-s
d'administration communale - Glâne

Vous avez pu voir dans la presse que j'ai repris la présidence de l'AGR. Quant au COGL et au RSG, ils sont présidés par des élus communaux.

Les trois principales associations de communes ont un poids considérable, raison pour laquelle j'ai lancé une commission composée de plusieurs élus communaux qui planche sur le fonctionnement de ces associations, en particulier sous 4 angles : l'angle RH, l'angle financier, l'angle immobilier et l'angle informatique.

Enfin, au vu de l'impact des budgets des associations de communes sur les budgets de vos communes, le processus budgétaire des 3 associations de communes a été avancé, de sorte que nous devrions avoir des premiers chiffres au mois de septembre déjà.

En tous les cas, Mesdames et Messieurs les collaboratrices et collaborateurs des communes, je tiens à vous remercier encore chaleureusement de votre travail, de votre engagement. Merci à tous. Vive votre association, vive la Glâne !

En guise de remerciements, Monsieur Bard est applaudi par l'ensemble de l'Assemblée. Madame Sophie Progin, Présidente, félicite de vive voix Monsieur Valentin Bard ainsi que Monsieur Maxime Henchoz. Elle remercie également le personnel de la PRGL, avec qui la collaboration est excellente.

Suite de quoi, Madame Sophie Progin demande à Monsieur le Préfet Valentin Bard si le personnel de la PRGL serait intéressé à devenir membre de l'Association.

Madame Sophie Progin remercie la Commune de Romont qui a mis à disposition la salle bourgeoise et qui a offert l'apéritif. Monsieur Yves Bard transmet les remerciements de l'AFAAC Glâne au Conseil communal.

Madame Christiane Rime prend la parole :

« Chère Sophie, tu es une présidente engagée, passionnée, pleine de ressources et d'énergie. C'est toujours un plaisir de collaborer avec toi au sein du comité, étant toujours à la recherche d'améliorations, de nouveautés pour ce métier où l'adaptation est toujours de mise. Tu as dit qu'on était une équipe, une troupe, une famille, eh bien cette cohésion du comité tient aussi grâce à ton esprit de leader qui motive et fait que tout cela fonctionne à merveille. Il faut aussi relever ton implication au niveau de l'association cantonale, s'engageant et se positionnant tous azimuts et qui permet aussi une valorisation du métier. Un grand merci et beaucoup de reconnaissance Sophie pour ton engagement, ton travail, ta sympathie et tout le bien que tu apportes à notre association. Merci. » Avant de terminer, Madame La Présidente remercie chacun pour sa fidélité, sa confiance et surtout notre amitié.

Vive l'AFAAC Glâne.

Sur ces dernières paroles, Madame Progin clôt officiellement notre assemblée générale à 10h28.

La Présidente

Sophie Progin

La Secrétaire

Stéphanie Jan